

Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE pour les structures culturelles

La structure culturelle Union Saint-Pie X - Piusverband 1848
ayant son siège social à l'adresse 3, Rte d'Arlon
L-8009 Strassen
enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F 1064
(à biffer si non applicable), représentée par Membres Marc Baever
actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures
culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte
de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom: Baever Marc

Fonction: Président

Date: 14.11.22

Cachet:

Nom: Jung-Sungblut Golie

Fonction: Secrétaire générale



UNION SAINT PIE X
3, route d'Arlon
L-8009 STRASSEN
☎ 26 20 18 99
Fax 26 20 18 98
e-mail: saintpie@pt.lu
www.piusverband.lu



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture